

**2023**

**PROGRAMME  
DE  
FORMATION**

**Side Quest**

# Construire une politique tarifaire gagnante

FIXATION DES COÛTS, FIXATION DES TARIFS, ET ENCAISSEMENT DES HONORAIRES

## Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Obtenir l'ensemble du savoir nécessaire pour objectiver une politique d'honoraires cohérente
- ✓ Être en mesure de déterminer son coût de fonctionnement et fixer ses prix en conséquence
- ✓ Comprendre comment on peut faire progresser sa valeur
- ✓ Identifier les bénéfices de ses prestations
- ✓ Être en mesure de définir un forfait pour ses offres
- ✓ Savoir mettre en place une stratégie de prix
- ✓ Savoir négocier ses honoraires
- ✓ Comprendre comment faire payer davantage vos services

## Public

Le public concerné : les avocats et juristes

## Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : Avoir reçu une formation juridique
- Niveau exigé : NA

## Durée

Cette formation se déroulera en 3h30

Dates : **Lundi 25 septembre 2023**

Horaires : de 14h à 17h30

## Programme :

### PARTIE 1 : LE TRIPTYQUE : COÛT PRIX VALEUR

- Le coût
- Le prix
- La valeur

- La motivation de la valeur

*Le sujet*

*Le contexte*

- Illustrations par l'exemple de cabinets d'avocats
- Définir son prix horaire

## **PARTIE 2: CONSTRUIRE SON OFFRE DE SERVICE : LE PRÉALABLE OBLIGATOIRE**

- Identifier la valeur de ce qu'on vend
- Le job to be done et le chemin de la formation

*exercice 1 : le chemin de la transformation*

- Les différents types de bénéfices

*exercice 2 : L'identification de vos bénéfices*

## **PARTIE 3 - PAYER EST DOULOUREUX : UNE BONNE POLITIQUE TARIFAIRE EST CONÇUE DE FAÇON À ANESTHÉSIE LA DOULEUR**

- Les différents modes de facturation : le taux horaires et le forfait
- Pourquoi le taux horaire est un problème ?
- Deux méthodes pour définir un forfait : à partir de la charge de travail ou à partir de la valeur
- Définir un forfait à partir de la charge de travail
- Définir un forfait à partir de la valeur
- Comment identifier la valeur ?

## Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 200 € HT pour un achat avant le 31 juillet 2023, pour un coût de 250€ HT pour un achat avant le 31 août 2023 et pour un coût de 300€ HT pour un achat en septembre 2023.

Des tarifs dégressifs sont par ailleurs appliqués sur ces tarifs de base pour l'achat de plusieurs formations : 2 formations : 10%, 3 formations : 15%, 4 formations : 20%, 5 formations 25%, 6 formations 30%.

## Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque : le paiement est effectué et la convention signée

### Les délais d'accès à l'action sont :

Le lundi 25 septembre, à 14h soit :

- en présentiel à l'adresse : Maison des Professions Libérales 46 Bd de La Tour-Maubourg 75007 PARIS
- à distance via un lien transmis à l'apprenant

Un replay sera visionnable à l'issue de la formation, pendant une durée de 6 mois.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthodes magistrales et démonstratives, à travers des conférences, des études de cas et des ateliers pratiques, animations et ressources complémentaires.

Supports pédagogiques : support pédagogique de présentation à l'issue de la formation.

Prise en compte du handicap :

**Possibilité d'aménager la prise en charge pour prendre en compte les situations de handicap. Sur demande, au préalable de la formation.**

**Contactez le référent handicap : [thibault@side-quest.io](mailto:thibault@side-quest.io)**

### Éléments matériels de la formation

Salle de formation : Maison des Professions Libérales 46 Bd de La Tour-Maubourg 75007 PARIS

**Accessible également à distance**

Mis à disposition : rétroprojecteurs, places assises, connexion WIFI, accessibilité PMR.

Équipements devant être amenés par l'apprenant : *De quoi prendre des notes : ordinateur ou papier.*

## Compétences des formateurs

Formation assurée par [Lilas-Louise Maréchaud](#), ancienne avocate et formatrice.

CV disponibles sur la page d'inscription et remis aux apprenants avant signature de la convention.

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

☑ feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

### Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- QCM unique en fin de formation
- Attestation de formation